

**RAPPORT N° 97/5-01**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**APPROBATION DU PROGRAMME COMPLEMENTAIRE  
POUR 1997 DES ACTIONS FINANCEES SUR DES CREDITS  
DES MINISTERES DU LOGEMENT, DE L'INTEGRATION  
ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**

Par Délibération du 27 juin 1997, vous avez approuvé le programme initial pour 1997 des actions financées sur les crédits des Ministères du Logement, de l'Intégration et de Lutte contre l'Exclusion. Il s'agissait essentiellement de permettre la réalisation soit d'études préopérationnelles touchant à la politique de l'habitat et du logement, soit à la réalisation d'équipements publics structurants et/ou de proximité. Ce programme s'évaluait à 7 927 500 F, financé comme suit :

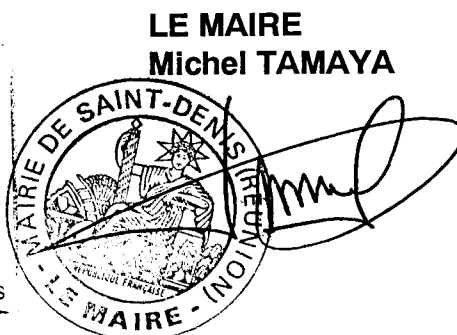
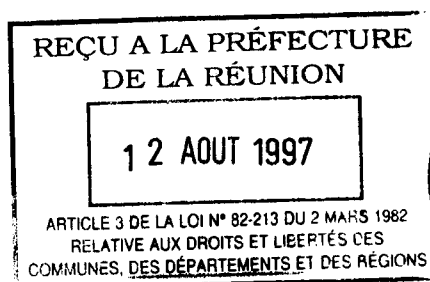
* Etat	3 932 000 F,
* Ville	3 745 000 F,
* Département	250 000 F.

Il convient aujourd'hui de se prononcer sur un programme complémentaire d'actions de manière à permettre l'engagement des crédits d'Etat. Vous trouverez en annexe au texte du Rapport un tableau récapitulatif des actions et de leur financement.

Je vous demande :

- \* d'approuver le programme complémentaire pour 1997 des actions financées sur des crédits des Ministères du Logement, de l'Intégration et de la Lutte contre l'Exclusion ;
- \* de m'autoriser :
  - à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat ;
  - à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires ;
  - à engager le programme et contracter avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions, selon la procédure réglementaire requise (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande) ;
- \* d'autoriser le versement direct éventuel des subventions aux opérateurs.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**DELIBERATION N° 97/5-01  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 1er août 1997**

**OBJET**

**APPROBATION DU PROGRAMME COMPLEMENTAIRE  
POUR 1997 DES ACTIONS FINANCEES SUR DES CREDITS  
DES MINISTERES DU LOGEMENT, DE L'INTEGRATION  
ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et liberts des Communes, des Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 97/5-01 du Maire ;

Sur le rapport de Paul HOARAU, 4ème Adjoint, présenté au nom des Commis-  
sions Aménagement, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le programme complémentaire pour 1997 des actions financées sur des crédits des Ministères du Logement, de l'Intégration et de la Lutte contre l'Exclusion, dont la liste est jointe en annexe au texte du Rapport.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

**DELIBERATION N° 97/5-01**

**ARTICLE 4**

Autorise le Maire à engager le programme complémentaire et à contracter avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions, selon la procédure réglementaire requise (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande).

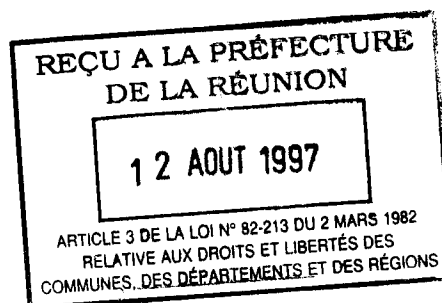
**ARTICLE 5**

Autorise le versement direct éventuel des subventions aux opérateurs.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 08 AOUT 1997

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 1997 DES ACTIONS AIDEES PAR L'ETAT

PROJET	SECTEUR	COUT GLOBAL	FINANCEMENT PREVISIONNEL					OBSERVATIONS
			ETAT	%	COMMUNE	%	AUTRES	
Construction d'une maison de quartier sur Eudoxie Nongé	Chaudron	700 000 F	350 000 F	50%	350 000 F	50%		accord DDE
Aménagement d'un bouledrome et d'une petite aire de jeux à Moulin à vent/Mambolos	Moufia	100 000 F	50 000 F	50%	50 000 F	50%		accord DDE
Réalisation d'un équipement de proximité (plateau polyvalent et bouledrome) aux LTS Les Jamrosats	Montagne 8e	800 000 F	400 000 F	50%	400 000 F	50%		accord DDE
Réalisation d'une aire de jeux pour enfants	Grande Chaloupe	150 000 F	75 000 F	50%	75 000 F	50%		accord DDE
Réalisation du foyer	Source	1 750 000 F	875 000 F	50%	875 000 F	50%		accord DDE
Construction d'un local polyvalent à Bois-de-Néfles au dessus des vestiaires du terrain de football	Bois de Néfles	300 000 F	150 000 F	50%	150 000 F	50%		accord DDE
Equipement aire de jeux	Source	100 000 F	50 000 F	50%	50 000 F	50%		accord DDE
Etude recensement des bidonvilles	Divers secteurs	400 000 F	200 000 F	50%	200 000 F	50%		accord DDE
Etude RHI Montagne (St Bernard)	Montagne	500 000 F	400 000 F	80%	100 000 F	20%		accord DDE
Etude RHI Boulevard sud	Centre Ville	1 000 000 F	800 000 F	80%	200 000 F	20%		accord DDE
MOUS ZAC Bois Rouge (complément)	Bretagne	400 000 F	200 000 F	50%	200 000 F	50%		accord DDE

**COMMUNE DE SAINT DENIS**  
**AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN**  
**DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN ET HABITAT**

PROJET	SECTEUR	COUT GLOBAL	FINANCEMENT PREVISIONNEL				OBSERVATIONS
			ETAT	%	COMMUNE	%	
Etude gestion de la demande (complément)		128 650 F	64 375 F	50%	64 375 F	50%	accord DDE
Etude urbaine quartier du Chaudron	Chaudron	300 000 F	150 000 F	50%	150 000 F	50%	accord DDE
Programme Local Habitat (PLH) Intercommunal		400 000 F	200 000 F	50%	200 000 F	50%	accord DDE
MOUS Gloxinias	Montgaillard	200 000 F	100 000 F	50%	100 000 F	50%	accord DDE
Equipement Centre de communication sociale	Chaudron	180 000 F	90 000 F	50%	90 000 F	50%	accord DDE
MOUS réhabilitation Cité Cow Boys (2e tranche)	Chaudron	240 000 F	120 000 F	50%		0%	accord DDE

**TOTAL**

**7 648 650 F**

**3 254 375 F**

**120 000 F**

Vu par le Conseil Municipal  
en séance du 01 AOUT 1997

LE MAIRE  
  
M. TAMAYA

